

Réception de Dany Laferrière de l'Académie française.

Maître,

j'ai le plaisir et l'honneur, au nom de l'Académie de Nîmes de vous recevoir en tant que membre d'honneur de notre Compagnie.

Bi-national, Haïtien et Canadien, romancier de langue française reconnu dans de nombreuses institutions, primé à plusieurs occasions, vous avez été élu à l'Académie Française le 12 décembre 2013 et vous y avez été reçu le 23 mai 2016 par Amin Maalouf.

L'essentiel est dit, mais peut être est-ce un peu trop synthétique pour un discours de réception. Alors, au risque de vous faire regretter d'être venu, je vais faire quelques commentaires.

En premier lieu une question : quels sont les liens qui unissent l'Académie de Nîmes à l'Académie Française ? Il nous faut remonter le temps.

Au cours du XVII^{ème} siècle, dans la bonne ville de Nîmes, quelques beaux esprits et notables (en ce temps là les deux allaient souvent de pair) se réunissaient régulièrement. Ils décidèrent, sur la proposition de Jules César de Fayn, marquis de Peyraud, de créer une société littéraire, à l'image de l'Académie Française. Cette dernière avait été fondée par Richelieu en 1635.

Nous sommes en 1682. Le 10 août, Louis XIV signe à Versailles les lettres patentes accordant aux membres de l'Académie de Nîmes les mêmes « honneurs, privilèges, franchises et libertés dont jouissent ceux de l'Académie Française ». C'est un premier jalon.

Pour l'anecdote, les académiciens nîmois ne l'apprirent que le 19 août 1682 en raison des délais postaux. Je vous laisse le soin de juger des améliorations apportées depuis dans l'acheminement du courrier.

Mais le titre d'Académie Française de Nîmes avait été refusé. Il ne peut y avoir en effet qu'UNE « Académie Française ». Ces messieurs de l'Académie de Nîmes (Madame la Baronne de Bourdic, fut la première femme à entrer à l'Académie en 1781) ne désarmèrent pas. Ils adressèrent, le 31 octobre 1682, une supplique aux membres de l'Académie Française demandant à lui être directement rattachée. Grâce soit rendue à notre archiviste qui l'a inventoriée.¹

« Messieurs

Le Roy nous a fait la grâce de nous accorder des lettres patentes pour l'établissement d'une Académie des Belles lettres en cette ville. Quoique cette faveur soit accompagnée de toutes les circonstances les plus avantageuses que nous pouvions souhaiter du côté de la Cour, notre satisfaction ne saurait être parfaite si vous ne nous honorez de votre approbation. »

Et pour argumenter la demande, en parlant de l'Académie Française :

« Les grands hommes dont elle est composée tiennent le premier rang dans la République des Lettres, du consentement de tous les hommes raisonnables. C'est à vous, Messieurs, que notre langue doit tout ce qu'elle a de force et de politesse dans tous les genres d'écrire. Vous avez porté sa réputation au-delà de celles de la Langue Grecque et de la Latine : et comme la France se fait redouter aux autres nations par la valeur de ses peuples, et par les victoires de son auguste Monarque, elle se fait admirer tous les jours par votre éloquence et par les productions immortelles de vos esprits. Ainsi, Messieurs, tous les français vous sont obligés

¹ Archives de l'Académie de Nîmes – Lettre à Messieurs de l'Académie française. – cote 1/59 -31/10/1682

d'une partie de leur gloire. Mais nous souhaitons passionnément d'être attachés à vous par des liens plus particuliers. Si vous nous faites l'honneur d'y consentir, nous serons avec une éternelle reconnaissance.

Messieurs vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Les académiciens de la ville de Nîmes »

Mais qu'en termes choisis ces choses là sont dites ! A notre époque nous aurions tendance à trouver dans ces écrits une certaine obséquiosité. Mais nous sommes au XVIIIème siècle et reconnaissons le style de nos académiciens.

Nous n'avons pas trouvé dans nos archives la réponse de l'Académie Française datée du 18 novembre. Par contre nous avons la correspondance en retour du 24 novembre 1682², laquelle commence dans ces termes :

« Messieurs

Les lettres que notre Compagnie reçoit de votre part nous sont d'ordinaire fort agréables.

Mais nous ne pouvons dissimuler que nous n'ayons eu bien du chagrin en lisant celle du 18 de ce mois. »

Je vous fais grâce des quatre pages de désolation qui suivent, car pour faire bref, la réponse était « non » ! Vous l'avez compris.

Certes, avec tristesse mais sans rancune, l'Académie de Nîmes en mai 1683 prend pour devise « aemula lauris » (émule du laurier) qui traduit son souhait d'imiter la prestigieuse Compagnie dont les lauriers ornent le blason. Le sceau de l'Académie est orné d'une couronne de palmes, montrant déjà un certain souci de la romanité !

Nous nous rappellerons que Colbert, pendant ces échanges épistolaires fleuris de 1682, était attelé à la rédaction du « code noir », recueil d'édits, déclarations et arrêts concernant les esclaves nègres de l'Amérique. Le code noir sera promulgué en 1685 par Louis XIV l'année même de la Révocation de l'Edit de Nantes. 1685 est une année noire marquée par des politiques d'exclusion, d'oppression et même d'antisémitisme si l'on se réfère à l'article 1 du code noir qui enjoit : « à tous nos officiers de chasser hors de nos îles tous les juifs qui y ont établi leur résidence auxquels comme aux ennemis du nom chrétien nous commandons d'en sortir dans trois mois, à compter du jour de la publication des présentes, à peine de confiscation de corps et de biens ». ³

Durant les années qui suivent l'académie de Nîmes poursuivra ses efforts pour resserrer les relations avec l'Académie Française, lesquelles vont s'enrichir avec l'accord d'un privilège inscrit au registre de cette dernière en date du 02 octobre 1692 :

« On a reçu la proposition comme l'on devoit, venant d'un confrère dont elle reçoit tant d'honneur, et il a été ordonné que les députés de cette Compagnie, venant dans la nôtre, seront assis au bout de la table, et qu'ils seront reçus à l'entrée de la première salle où l'Académie s'assemble, et conduits par ceux des Messieurs qu'aura commis M. le Directeur »

Depuis l'Académie de Nîmes s'est honorée d'avoir dans ses rangs, et à divers titres, des académiciens de renom.

² Archives de l'Académie de Nîmes - Lettre à Monsieur de Faure-Fondamente à Paris. 1/61- 24/11/1682

³ <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/esclavage/code-noir.pdf>

François Guizot, (1787-1874), professeur à la Sorbonne, député, ministre, ambassadeur. Gaston Boissier, (1828-1908), professeur au Collège de France, à la Sorbonne, à l'École Normale Supérieure. Il fut secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Mais aussi André Chamson, le duc de Castries, Louis Le Prince-Ringuet et Jean d'Ormesson, membre d'honneur disparu le 05 décembre 2017.

En bref une longue histoire d'amitié à défaut de filiation.

Le 20 novembre 1987 lors de sa réception en tant que membre d'honneur de l'Académie de Nîmes, Jean d'Ormesson, dans sa réponse au discours du président Debant, résumait ainsi les liens qui unissent nos académies : « entre l'Académie Française et les académies de province dont vous êtes un joyau, il y a une chaîne dont la force réside, non dans le passé, mais dans l'avenir. ».

Maintenant, et pour l'avenir, nous vous recevons, Dany Laferrière.

En fait vous n'êtes plus à présenter. Les lecteurs qui ont lu vos ouvrages, ceux qui suivent les émissions de « La grande librairie » de François Busnel sur France 5, de « Livres et vous » d'Adèle Van Reeth sur « Public Sénat », et qui vous avaient déjà découvert chez Bernard Pivot dans son émission « Bouillon de culture », savent tout de vous : que vous travaillez dans la gaieté, que vous préférez l'émotion à l'intellect et qu'il faut, pour vous, viser le cœur du lecteur même si on sait que c'est avec sa tête qu'il lit, que c'est le style qui fait la qualité de l'écrivain, qu'écrivain n'est pas un métier mais une manière de se tenir, qu'il faut faire la distinction entre auteur et narrateur, même dans les autobiographies, que vous vous déplacez rarement sans un petit carnet noir dans votre poche. Nous savons même que vous gardez une certaine distance avec les religions, notamment quand elles épousent trop les intérêts des pouvoirs en place.

Et nous savons tous, bien sûr, que vous êtes un fervent défenseur de la lecture, de l'écriture et de la francophonie. En ce qui concerne l'écriture, vous n'avez pas oublié ce qu'elle doit aux lettres, aux caractères qui composent les mots. Dans le bloc note de l'Académie Française vous avez écrit une communication qui commence par ces termes : « Je voudrais faire, ici, un éloge de l'alphabet. Je ne parle pas de littérature, mais du simple fait de pouvoir exprimer des sentiments personnels en jouant avec ces vingt-six lucioles qui éclairent la page parfois ingrate. On n'a aucune idée de la puissance de ces lettres en apparence si fragiles et si discrètes qu'on ne se soucie plus de leur existence après un apprentissage pourtant dur. »⁴ Une pensée pour les petits, les obscurs, les sans-grades...

Que faut-il rajouter ?

D'abord que vous êtes né en Haïti. Et Haïti vaut un détour historique.

Cette colonie française, Saint Domingue, qu'on appelait la perle des Antilles, appliqua à la lettre les injonctions de la révolution de 1789 : liberté, égalité, fraternité. En effet face à la **révolte des esclaves** de la colonie, en tant que commissaires civils de la **République à Saint-Domingue**, Étienne de Polverel (1738-1795) et **Léger-Félicité Sonthonax** (1763-1813), prirent la décision d'abolir l'esclavage de façon unilatérale en août 1793. C'est en l'avalisant que la **Convention** décida la première **abolition** générale de l'esclavage le 4 février 1794. Rappelons que, en France, l'abolition définitive sera votée en 1848 grâce notamment à

⁴ <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire> bloc note du 01 décembre 2016

l'engagement de Victor Schoelcher. Dommage que « abolitionnisme » n'ait pas rimé, dans les faits, avec « fin du racisme ». Haïti était en avance sur son temps.

Mais l'abolition ne suffisait pas et le 1^{er} janvier 1804, Jean-Jacques Dessalines, successeur de Toussaint Louverture, après avoir battu le corps expéditionnaire de Donatien de Rochambeau, proclama l'indépendance de la république d'Haïti, en faisant ainsi la première république noire au monde. Cela méritait d'être souligné.

La langue française fut néanmoins conservée, peut être parce qu'elle parlait bien de liberté.

Dessalines ayant pris goût aux proclamations, il se proclama empereur. Il fut le premier d'une série de dirigeants dont quelques tyrans et dictateurs qui oublièrent souvent les principes premiers de la révolution qui avaient donné naissance à la république d'Haïti.

Liberticides et prédateurs, sont souvent les attributs des dictateurs. Le clan Duvalier, « papa doc » puis « baby doc », qui régnèrent de 1957 à 1986, en sont des exemples notoires. Ils semèrent la terreur par une milice non rémunérée, les tontons macoutes, et mirent en coupe réglée les ressources d'un pays déjà passablement appauvri. C'est peu avant leur ascension au pouvoir que vous avez vu le jour.

En effet, Windsor Klébert Laferrière vous êtes né en 1953 à Port au Prince. Vous portiez les noms et prénoms de votre père, homme politique qui ne partageait pas les préceptes du tyran local, et qui de ce fait fut obligé de s'exiler. Il fut jugé prudent de vous donner un prénom plus discret et de protéger votre enfance en vous envoyant chez votre grand'mère, Da, à Petit Goâve. Vous êtes devenu Dany. De cette enfance heureuse vous avez gardé le goût de lire et la fidélité à votre pays d'origine dans lequel vous retournerez une première fois en 1979, puis en 1986, date de la chute de Duvalier. Vous y êtes lors du tremblement de terre de 2010. Haïti sera une source d'inspiration pour une série de romans autobiographiques où l'odeur du café et la silhouette de Vava seront souvent présents.

Vos débuts méritent également un clin d'œil.

Etudiant, puis journaliste à Port au Prince, sous un régime où il ne fait pas bon de l'être, vous vous résolvez à l'exil en 1976 pour rejoindre Montréal.

Pour échapper aux conditions de vie des migrants, déjà lecteur boulimique, dévoreur de livres selon votre expression, (auriez-vous déjà lu toute l'œuvre de Borgès à cette époque ?), vous allez vous lancer dans l'écriture sur votre Remington 22, achetée à cet effet.

Votre premier roman en 1985 sera un succès au Québec. Vous n'en trouverez pas un exemplaire à la bibliothèque de Carré d'Art. Peut être qu'entre la pudibonderie catholique et l'austérité protestante le responsable de la bibliothèque a-t-il hésité à mettre en rayon un roman dont le titre est : « Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer ». Vous adapterez ce roman au cinéma en 1989.

Vous dites de vous-même que vous êtes « bon en titre ». Le titre attire l'œil et si le lecteur potentiel arrive à prendre le livre et à regarder la quatrième de couverture, le plus dur est fait. Car un écrivain a besoin de lecteurs ! Et du « Journal d'un écrivain en pyjama », à la « Chronique de la dérive douce », en passant par « Pays sans chapeau » et « Portrait de Paris avec chat », il nous faut reconnaître que vous avez un don certain pour aiguïser la curiosité du chaland.

La suite de votre carrière va de soi.

Le romancier, souvent autobiographe, ne va plus s'arrêter d'écrire, de bien écrire : chroniqueur, essayiste, mais aussi scénariste et même dessinateur. Votre travail d'écrivain vous mènera à Miami pour retrouver une partie de votre famille qui s'y est retirée mais aussi pour le climat, Dans cette ville que vous n'aimez pas vous aurez tout loisir de vous concentrer sur votre travail, loin des sollicitations que vous vaut votre renommée à Montréal.

Vous avez dit que vous vivez en trois parties : le cœur en Haïti, l'esprit à Montréal et le corps à Miami. Puis vous y avez rajouté Paris, un quatrième tiers en somme.

Vous avez reçu plusieurs distinctions, vous êtes notamment commandeur de la légion d'honneur,

Vous êtes également docteur honoris causa de grandes universités françaises, canadienne et des Etats Unis. Vous avez reçu des prix littéraires dont le Médicis pour « L'énigme du retour ».

Je ne ferai pas la liste de vos distinctions, de vos prix, ni celle de vos ouvrages. Je préfère attiser la curiosité de l'auditoire plutôt que risquer la lassitude d'une longue énumération : biographie et bibliographie se trouvent sur le site de l'Académie Française.

Quelques mots sur votre réception à l'Académie Française

Reconnu dans tous les milieux littéraires de la francophonie vous êtes élu à L'Académie Française le 12 décembre 2013 au fauteuil N°2. Ce fauteuil a été notamment celui d'Alexandre Dumas, à l'ascendance afro américaine, de Montesquieu et de Bianciotti votre prédécesseur Avant votre réception, le 26 mai 2015, Jean D'Ormesson vous a remis votre épée. Créée par le sculpteur haïtien, Patrick Vilaire, l'épée représente Legba, dieu du panthéon vaudou. La pointe est une plume terminée par une goutte d'encre.

Legba permet à un mortel de passer du monde visible au monde invisible, puis de revenir au monde visible. C'est donc pour vous le dieu des écrivains.

Legba a son alter ego catholique : Saint Pierre. Sur la place du même nom à Rome, la statue de Saint Pierre, due au ciseau de Guisepppe DE FABRIS, le représente une main détenant les clefs des portes, celles du visible et de l'invisible, et de l'autre un parchemin. Belle symbolique pour les écrivains, même si leur patron attitré est Saint François de Salles.

Cette association entre loa ou esprit vaudou et saint catholique interroge. Elle semble trouver son origine dans la volonté des esclaves de continuer à pouvoir continuer à pratiquer leur culte originel sans être inquiété par les observateurs extérieurs. En effet le code noir dans son article 2 stipulait : « Tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés et instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine ». L'usage des bougies et la référence aux saints suffisaient à masquer les rites traditionnels. La liberté de conscience est dure à endiguer, malgré les efforts des prosélytes de toute obédience.

Il m'a semblé que le Vaudou est pour vous une référence culturelle plus qu'une adhésion religieuse. De la même façon que vous assumez la négritude telle que la concevait Aimé Césaire :

« C'est une manière de vivre l'histoire dans l'histoire : l'histoire d'une communauté dont l'expérience apparaît, à vrai dire, singulière avec ses déportations de populations, ses transferts d'hommes d'un continent à l'autre, les souvenirs de croyances lointaines, ses débris de cultures assassinées. Comment ne pas croire que tout cela qui a sa cohérence constitue un

*patrimoine?*⁵ »

Un autre académicien, fervent défenseur de la négritude, Léopold Sedar Senghor, reçu à l'Académie française le 2 juin 1983, nous a fait l'honneur de sa présence à la séance publique de l'Académie de Nîmes du 23 mai 1986.

Vous serez reçu à l'Académie française le jeudi 28 mai 2015.

Lors de votre installation, il vous a été attribué, selon la tradition, un mot du dictionnaire. Le mot « vaillant »: « Qui a de la vaillance, qui est courageux » nous précise le dictionnaire de l'Académie.

Amin Maalouf prononcera la réponse à votre discours de réception.

Vous direz de votre réception : « D'aucune manière il n'est possible de se remettre d'une telle émotion aussi joyeuse. C'est l'un des grands moments de ma vie et je n'ai pas envie de me remettre de mes émotions ».

Mais pour l'instant, ce 19 octobre 2018, nous sommes à Nîmes pour votre réception. Nîmes est une ville peuplée de « reboussiers ». Ce mot ne fait pas partie du dictionnaire de l'Académie et nous trouvons cela dommage. Jean Paulhan, dont nous célébrons le cinquantième anniversaire de sa mort a prononcé un discours en 1962 où il disait : « *Reboussier*», cela veut dire toujours prêt à prendre le parti du contraire, le parti du refus, parce que le Nîmois est viscéralement attaché à son libre choix et à son libre arbitre. »⁶ La neuvième édition du dictionnaire de l'Académie Française en étant à « sabéisme », nous devons donc attendre la dixième édition pour que ce terme soit reconnu. Nous cherchons un ambassadeur ...

Et bien évidemment, après l'éloge de l'écrivain, le reboussier se doit de poser la question : mais à quoi sert un écrivain ?

Sert-il à nous distraire, nous faire rêver, nous charmer, nous émouvoir, nous faire connaître le monde, à nous interroger? Vraisemblablement un peu de tout cela avec des intensités différentes selon qu'on est poète, essayiste ou romancier.

Mais ne pouvons nous y voir aussi, et peut être plus fondamentalement, un autre rôle : celui d'éveiller, de titiller, de stimuler notre curiosité ?

Le dictionnaire de l'Académie nous dit de la curiosité : « Passion, désir, empressement de voir, de découvrir, d'apprendre, de connaître des choses nouvelles, dignes d'intérêt ».⁷

Passion, la curiosité n'est elle pas à la fois un état d'esprit et un principe d'action qui conduit à prendre l'inconnu, le différent, l'étranger comme un objet de richesse potentielle et non comme une menace. C'est un mode d'approche de l'autre, des autres, qui combiné avec l'esprit critique, participe à la connaissance en tant que telle mais aussi à la connaissance mutuelle, au-delà des préjugés et des peurs, dans le respect mutuel des cultures, des croyances et des opinions ce qui n'exclut pas de rester vigilant. La curiosité nécessite quelquefois du courage, toujours du discernement. Elle est un ingrédient essentiel du mieux vivre ensemble.

⁵ Discours sur le colonialisme

⁶ Jean Paulhan - « les reboussiers ou le parti du contraire » Babel 1996

⁷ <https://academie.atilf.fr/9/consulter/curiosit%C3%A9?page=1>

C'est de notre responsabilité à tous de développer cet esprit de curiosité et de le pratiquer en son juste milieu, comme Aristote nous incite à pratiquer toute vertu, entre l'indifférence propre à l'individualisme et l'espionite malsaine tant commerciale que politique. Et delà d'un rôle, il s'agit peut être encore plus de la mission des écrivains, et même plus particulièrement, celle des romanciers.

C'est une modeste contribution à la question que posait Amin Maalouf à la fin de sa réponse à votre discours de réception:

« N'est-ce pas là, d'ailleurs, le paradoxe calamiteux de notre siècle ? La planète serait devenue, dit-on, un même village global ; pourtant, les esprits ne cessent de se cloisonner, chaque jour un peu plus. Nous avons au bout des doigts tout le savoir des hommes, comme nous ne l'avions jamais eu, comme nous n'avions jamais rêvé de l'avoir ; et au même moment, nous sommes pris dans une spirale de régression morale dont ne nous savons plus comment sortir.

Aujourd'hui, dans cette Compagnie qui est désormais la vôtre, c'est cela, avant tout, qui nous préoccupe et nous fait réfléchir. Comment persuader nos contemporains, et notamment nos compatriotes, qu'ils ont toute leur place au sein de la civilisation globale qui se construit, sans qu'ils aient à sacrifier leur langue, leur culture, leur trajectoire propre, ni leur dignité ? Comment leur éviter de se sentir dépossédés, envahis, exclus ou marginalisés ? N'est-il pas angoissant de se dire que nos enfants pourraient vivre demain dans un monde plus hostile – plus périlleux, plus cynique, plus barbare, plus inhumain – que celui où nous avons vécu ? »

Dans notre Compagnie, l'Académie de Nîmes, qui est désormais également la vôtre nous avons aussi cette préoccupation. Je crois que notre richesse humaine, culturelle et patrimoniale nous rend responsable de son partage et de sa diffusion hors de nos murs. Votre réception en est la manifestation.

Cela pour vous remercier d'avoir bien voulu, cher Maître, nous faire l'amitié d'accepter de rejoindre notre Académie en tant que membre d'honneur.